

Sentier du Moulin Grolleau



Longueur : 6 km

Balisage : bleu / Temps : 1h30

Point de départ : Place Jean-Claude Audureau
(parking de la Mairie)

Du parking de la Mairie (place Jean-Claude Audureau) ❶, aller à gauche, en direction de l'église. Une fois devant l'église ❷, prendre la ruelle à droite entre les maisons, puis longer l'entreprise de fabrication de matériel agricole. Tourner à gauche ❸ et de suite à droite le long d'un autre bâtiment à contourner, puis continuer pour sortir du bourg. Rejoindre le village de La Petite Viollière par le chemin d'exploitation en herbe. Tourner à gauche pour emprunter la D86 (prudence circulation) et prendre le premier chemin à droite ❹. Parcourir le chemin, puis tourner à droite ❺ en direction de l'étang communal et en faire le tour. Traverser la route ❻ et prendre le chemin enherbé le long du ruisseau du Bouvreau sur 350 m. Arrivé au lotissement ❼, tourner à gauche dans la rue des Tanneurs, pour rejoindre le parking de la Mairie ❶.



Liaison « Sentier de la Lisière » : Passer derrière l'église ❶, puis prendre la rue Pierre Rézeau en direction de Chavagnes-en-Paillers. Traverser la rue de la Garenne (prudence circulation) et continuer tout droit sur la D18. Entrer dans le village de l'Abreuvoir, puis à la sortie tourner à gauche en direction de la forêt de Grasla, par le chemin de remembrement. Au prochain carrefour prendre à droite, en direction de La Graslière, mais avant le village emprunter à gauche le chemin entrant dans la forêt. Fiche 1 - point ❷



DÉPART
LA COPECHAGNIÈRE

2

➤ Sentier du Moulin Grolleau



Communauté de Communes du Canton de Saint Fulgent • 2 rue Jules Verne - 85250 Saint Fulgent • Tél. : 02 51 43 81 61 • www.cc-canton-sfulgent.com • Photos : V. Oliveud • 03 51 91 01 84 - 03 51 91 01 84

DÉPART


Place Jean-Claude
Audureau
(Parking de la Mairie)

Sentier du
Moulin Grolleau

6
km



1h30



250 m

■ Boucle locale
■ Liaison

